Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 22 (1995)
Heft: 2

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOMMAIRE

Forum

La crise des finances fédérales 4

Pages officielles

Comment voter 9

Politique

Les partis politiques: UDC et PLS 11

Culture

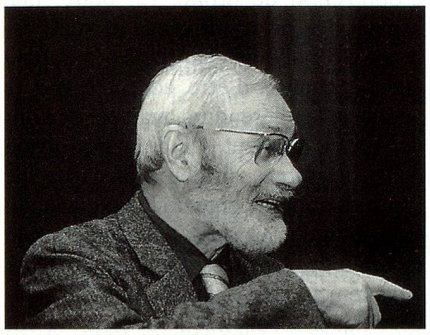

Le décès de Max Bill 13

Page de couverture

Etant donné l'endettement excessif de la Confédération, des cantons et des communes, tout le monde parle de faire des économies. Cependant, la question de savoir où est controversée. (Photo: Michael Stahl)

IMPRESSUM

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 22e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en plus de 20 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 310 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Rédaction: René Lenzin (RL), Secrétariat des Suisses de l'étranger (responsable); Alice Baumann (AB), Bureau de presse Alice Baumann Conception; Pierre-André Tschanz (PAT), Radio Suisse Internationale; Giuseppe Rusconi (RUS), Rédacteur du Palais fédéral. Rédacteur des Communications officielles: Paul Andermatt (ANP), Service des Suisses de l'étranger, DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: Michel Niquille.

Editeur/Siège de la rédaction/Publicité: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, tél. +41 31 351 61 10, fax +41 31 351 61 50, CCP 30-6768-9. Impression: Buri Druck AG, CH-3001 Berne.

« Du côté des forces politiques, comme du côté des autorités, un cri s'élève, insistant: «Nous n'avons plus d'argent, les caisses sont vides: économisons, limitons les dépenses, renonçons à de nombreuses subventions publiques!». Où est-ce que cela s'est passé (se passe, se passera encore)? Sûrement dans un pays qui souffre de graves difficultés financières... Probablement dans quelque coin du tiers-monde. Et bien non. Cela s'est passé (se passe, se passera) en Suisse. Comment est-ce possible?, objecteront certains... la Suisse n'est-elle pas le coffre-fort du monde? Ne compte-t-elle pas parmi les pays dont le revenu par habitant est le plus élevé? La race des gnomes de la Bahnhofstrasse à Zurich se serait-elle éteinte? Ou les Suisses, de fourmis seraient-ils devenus cigales?

La réalité est plus simple. La Suisse, si on la compare avec la majeure partie des autres Etats, reste très riche. Mais à l'instar de ce qui se produit dans tous les pays occidentaux, elle doit faire face à des problèmes nouveaux et plus complexes qu'auparavant: par exemple ceux qui découlent de la récession économique et du vieillissement progressif de la population.

Ce qui signifie, en raccourci, que les caisses de l'Etat (des cantons, des communes) voient leurs recettes diminuer en même temps que leurs dépenses augmentent. Car aujourd'hui, les chômeurs sont plus de cent cinquante mille (ils doivent quand même vivre... non?) et les salariés sont en diminution (conséquences: moins d'entrées pour l'AVS); en outre, les retraités sont toujours plus nombreux, et ils reçoivent les prestations sociales qu'ils ont méritées après tant d'années de travail. Ajoutons à tout cela que, ces dernières années, l'Etat s'est adjugé de nouvelles tâches, par exemple dans le domaine de la protection de l'environnement, ou de la formation, ou encore de nature sociale. Il est compréhensible, dès lors, que les finances publiques en souffrent. De là, ces appels incessants, voire vaguement menaçants, à l'épargne.

Toutefois, comme l'ont amplement démontré les dernières sessions parlementaires, il n'est pas prouvé que l'intensité du cri corresponde à une égale volonté d'économiser. Surtout pendant une année comme celle-ci, qui culminera en octobre avec les élections fédérales. D'ailleurs, voyez: la session de janvier a été convoquée avant tout dans le but d'assainir les finances fédérales. Le résultat? Le Conseil national a rejeté une bonne partie des propositions d'assainissement; les Etats ont même repoussé les discussions concernant cet objet au mois de mars. Où l'on voit que le parfum des élections a les mêmes effets sur la classe politique, dans le monde entier: même dans «le cas à part» (qui matériellement n'en est pas un) de la Suisse.

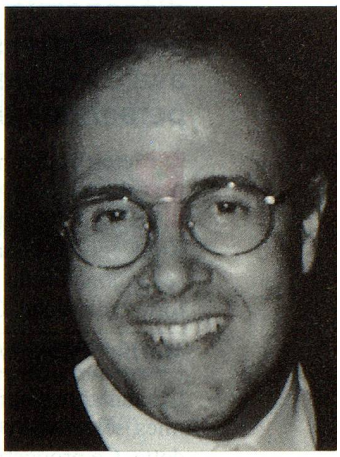

Il est vrai qu'augmenter taxes et impôts de récession, constitue un exercice difficile, spécialement lorsque le citoyen se sent déjà subjectivement harcelé (et connaît les profits réalisés par les banques). Il est tout aussi illusoire de vouloir réduire les subventions, en particulier si cette volonté a une incidence sur le secteur des prestations sociales.

En revanche, ceux qui crient prétendent qu'ils pourront couper de manière radicale, là où il n'y a pas nécessité absolue de donner: malheureusement, lorsqu'il s'agit des caisses de l'Etat, il arrive souvent que le concept de «nécessité absolue» soit interprété de manière très large, étant donné qu'il se trouve toujours un groupe d'intérêt pour le revendiquer (sans justification objective) avec force. Et là, normalement, les politiciens baissent les yeux et tempèrent leurs velléités d'économies: les votes, comme l'argent, n'ont pas d'odeur.

Cette histoire est aussi vieille que le monde, s'en scandaliser ne mène à rien de concret. Maudire l'argent ne sert à rien non plus: parce que l'argent en soi n'est pas un mal. Par contre, la manière de s'en servir peut en devenir un, comme l'écrivait le philosophe latin Lucius Annaeus Sénèque: «divitiae enim apud sapientem virum in servitute sunt, apud stultum in imperio» – les richesses sont au service du sage, mais gouvernent le sot. »

Giuseppe Rusconi

Giuseppe Rusconi